



P. 2/3

Dossier :  
Budget 2017



P. 4

Centre village :  
la rénovation se  
poursuit



P. 8

Retour sur les  
Viriat Days

N° 98 - JUIN 2017

# Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



## Budget 2017

# Viriat fidèle à ses engagements

La situation financière de la commune est saine. Depuis bientôt 3 ans, nous n'avons pas réalisé de nouveaux emprunts, ce qui nous permet de retrouver notre niveau de capacité de désendettement de 2011 et de diminuer nos charges financières. Cela ne nous empêche

pas de mettre en œuvre notre programme d'investissement pluriannuel 2014-2020 en évitant le recours à l'emprunt. En 2017, les efforts pour contenir les dépenses réelles de fonctionnement et maîtriser nos charges à caractère général et de gestion courante seront

poursuivis. À noter, en 2017, la réalisation de projets immobiliers pour répondre à l'obligation de création de 20 % de logements sociaux sur le territoire nous a permis de diminuer les prélèvements obligatoires que nous impose la loi SRU. Les trois axes budgétaires que

nous nous sommes fixés en 2014 sont tenus : ne pas augmenter les taux d'imposition, maintenir le niveau d'endettement de la commune tout en mettant en œuvre un programme d'investissement qui permette de tenir les deux engagements précédents. ■

2014 – 2020 sont les bornes du mandat municipal en cours, 2017 se situant à la mi-chemin. L'occasion de faire un point sur l'avancement et le sens du programme proposé. Ce programme a été bâti autour de trois axes forts, la cohésion sociale, le développement urbain et la préservation des équilibres financiers. Sur ce dernier point, nous maintenons le cap défini depuis 2001 avec une ferme volonté de ne pas augmenter les impôts locaux et l'endettement. Et il n'y a pas de raison pour que nous changions de direction d'ici 2020. Une question peut néanmoins légitimement se poser : comment, dans le contexte tendu de baisse des dotations publiques, pouvons-nous stabiliser depuis 16 ans maintenant le taux des impôts locaux tout en continuant d'investir régulièrement dans de nouveaux équipements publics (écoles, restaurant scolaire, gymnase, voirie...)? Outre une gestion saine et serrée des deniers publics, la réponse se trouve dans l'un des axes prioritaires que nous avons posé initialement. C'est par le développement urbain que nous pouvons accroître les bases d'imposition et par voie de conséquence, nos recettes. Ce développement passe en premier, bien sûr, par le soutien aux acteurs économiques. Il passe également par l'affirmation de deux pôles de croissance : le centre village qui concentre notre

### Le blog de Bernard Perret



attention (je tiens à féliciter au passage Viriat Commerces qui a obtenu le 1<sup>er</sup> prix décerné par la CCI récompensant les unions commerciales du département soulignant ainsi son dynamisme et son implication dans le tissu communal) et le secteur de La Neuve, secteur qui connaît un essor remarquable depuis quelques années. Notre maîtrise du foncier nous permet d'encadrer ce développement. Et d'affirmer ainsi que cette volonté de croissance peut se réaliser en accord avec le 3<sup>e</sup> axe que nous avons clairement priorisé : la cohésion sociale. Pour l'équipe municipale, cette cohésion trouve ses racines dans l'affirmation que Viriat, par ses particularités historiques, géographiques, associatives, fonctionne encore comme un gros village avec une proximité qui fonde la qualité de nos relations humaines. Les projets que nous allons réaliser sur ce mandat vont dans ce sens. Le déménagement de la bibliothèque-multimédia la rendra plus accessible. La résidence Haissor facilitera le lien intergénérationnel. Les moyens affectés aux écoles devraient faciliter la bonne scolarité de nos enfants, etc. Il reste encore à faire. Mais la dynamique est lancée et j'ai pleinement confiance en l'équipe municipale pour que tous les objectifs inscrits dans notre programme soient atteints en 2020. ■



## Budget 2017

# Le désendettement

Depuis 2014, l'équipe municipale remplit les trois objectifs fixés : ne pas augmenter les taux d'imposition, maintenir le niveau d'endettement de la commune tout en mettant en œuvre un programme d'investissement qui permette de tenir les deux engagements précédents.

« Notre taux de réalisation budgétaire est plus de 99 % », souligne Claude Laurent, adjoint aux finances. Malgré la baisse de dotation de l'État depuis plusieurs années, les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 1,99 % (soit 140 904 €). Ce qui finalement compense la légère hausse des dépenses de fonctionnement de 0,96 %. « Celle-ci est essentiellement due à la hausse des charges de personnel et la réforme du régime

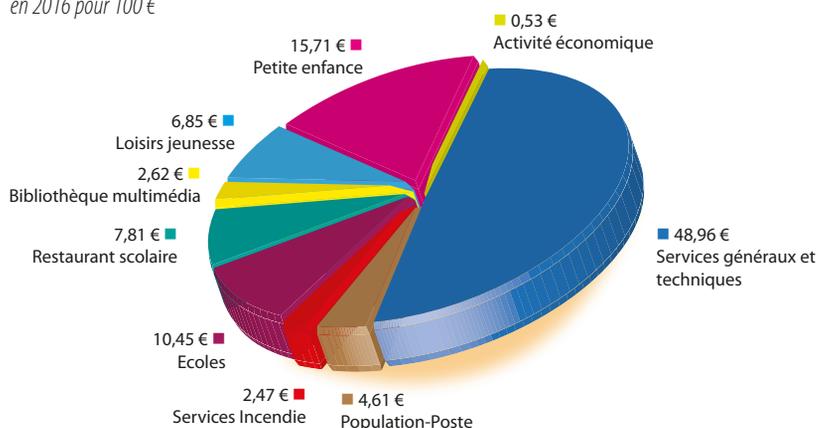
indemnitaire, à l'adhésion au CNAS (Comité national d'action sociale) pour les agents, aux dépenses supplémentaires liées aux opérations électorales et au recensement. »

En poursuivant le désendettement (pas de recours à l'emprunt depuis 2 ans), Viriat a retrouvé sa capacité d'épargne de 2010. « Nous maintenons l'endettement à un niveau de 6 M€. Et il n'y aura pas d'emprunt en 2017 non plus, malgré le programme

d'investissements prévu. » La capacité de désendettement de la commune est désormais revenue à son niveau de 2011. « Notre objectif est de ne pas aller au-delà de 6 ans de nombre d'années de remboursement sans investir. Nous sommes aujourd'hui à 3,23 années. »

Concernant la fiscalité, il faut noter que le produit des impôts est en augmentation. « Même si nous ne touchons pas les taux, il y a une

Typologie des dépenses de fonctionnement en 2016 pour 100 €



## 2,7 M€ investis en 2016

L'an dernier, la commune a réalisé beaucoup d'investissements dans le foncier, notamment par des acquisitions en cœur de village et derrière La Neuve. Ce budget a représenté 429 000 €. Vient ensuite l'aménagement de la Place de la Mairie, de la Salle des Fêtes et de la rue des Anciens Combattants, opération encore en cours : 325 000 € ont été réglés au titre de cette opération en 2016. La rénovation de la Cité des

enfants a coûté 322 000 €. Enfin, nous avons investi 232 000 € dans des travaux de voirie et d'acquisition de matériel de voirie, outillage et matériel roulant, 85 000 € dans la modernisation de l'éclairage public.

### Les investissements pour 2017

Les opérations d'investissement prévues en 2017 s'élèvent à 2,2 M€. Encore une fois, ce sont les acquisitions de terrains qui sont les plus élevées :



La cité des enfants a fait peau neuve en 2016

# se poursuit

dynamique foncière qui permet une augmentation des bases fiscales et entraîne une augmentation du produit des impôts. » Les nouveaux lotissements qui se sont construits entre 2015 et 2016 sur Viriat en sont une des raisons.

« Nous allons donc poursuivre nos efforts afin de contenir les dépenses réelles de fonctionnement, maîtriser les charges à caractère général, de gestion courante et les charges finan-

cières malgré le contexte de hausse de la masse salariale. » L'absence de recours à l'emprunt depuis ces deux dernières années a permis la baisse des charges financières et le remboursement du capital des emprunts antérieurs. Une situation financière saine qui permet à la commune d'envisager l'avenir sereinement. ■

1,365 M€. Sont concernés : la route de Bourg, la bibliothèque multimédia acquise en VEFA, implantée dans l'îlot des Tilleuls, comprenant un programme de logements. Les travaux de voirie et d'éclairage public sont budgétisés pour 600 000 €. Pour les travaux sur les bâtiments communaux, 360 000 € sont prévus. Le renouvellement de matériels et de mobiliers coûtera 80 000 €. Enfin 60 000 € sont prévus dans des

études pour la rénovation de la salle Thévenon, des vestiaires du foot et du rugby et pour la salle des fêtes. A noter le montant de l'équipement numérique de l'école : sur les 40 655 €, 13 529 ont été pris en charge par la communauté d'agglomération dans le cadre du service commun informatique et télécommunication pour l'achat des vidéo-projecteurs. ■

## Budget annexe assainissement

Le programme pluriannuel 2011-2020 prévoit 4 M€ d'investissement pour les travaux d'assainissement. Les deux premiers programmes, Lingeat-Champ Jacquet-La Vigne et la Route des Greffets sont terminés. Le plus gros projet aujourd'hui est le raccordement du hameau de Tanvol. Le coût d'un premier projet s'est révélé plus élevé que l'enveloppe prévue de 1,2 M€. Nous nous orientons donc vers une solution de projet d'assainissement collectif autonome par lagunage et filtration par roseaux. Les études vont être lancées cette année. Le dernier projet concerne le hameau de Marillat. Il est programmé pour 2019-2020 avec une enveloppe de 800 000 €. Avec une interrogation : la compétence assainissement devrait être reprise par la nouvelle intercommunalité. ■

## Deux chiffres

→ Budget de fonctionnement : 7 324 M€

→ Budget d'investissement : 5 542 M€



## Sécurité

Des dispositifs à suivre

### Voisins vigilants



Le dispositif Voisins vigilants compte aujourd'hui une trentaine de volontaires engagés pour une surveillance citoyenne dans différents quartiers de la commune. Ce travail de réseau, en lien avec la police, permet de signaler des comportements douteux et d'intervenir plus rapidement.

### Opération Tranquillité vacances

Faites surveiller gratuitement votre habitation par la police lors de vos vacances. La démarche doit être réalisée au minimum 48 heures avant le départ par le biais d'un formulaire à remplir et à déposer au poste de police en personne, pour signature.

Formulaire téléchargeable sur le site de la mairie, [www.viriat.fr](http://www.viriat.fr), rubriques Vie Quotidienne, puis Sécurité-tranquillité

### Sécurité des évènements

Les organisateurs du festival DTK font des efforts pour que chaque année, ce soit une belle réussite. La mairie a décidé de les accompagner pour faire face aux nouvelles exigences de sécurité imposées par l'État, qui font vite grimper la facture. 50 % du montant sera pris en charge par la mairie. Avec ces nouvelles contraintes, l'organisation de manifestations festives devient de plus en plus difficile...

## Centre village : la rénovation

### de la place de la Mairie se poursuit

Toute la zone au sud et à l'est de la salle des fêtes est maintenant pratiquement terminée. Le nouveau parking ainsi réaménagé semble faire l'unanimité ! La seconde phase des travaux peut commencer place de la Mairie et rue des anciens combattants.



La vogue partie, et les élections terminées, les travaux vont pouvoir commencer sur le parking à l'arrière de la mairie. Toute la place va faire l'objet d'une réfection, ainsi que la rue des anciens combattants, du feu jusqu'au square Prosper Convert. « Notre objectif est d'abaisser un peu la place et rehausser légèrement la route afin de diminuer

« L'espace public de la salle des fêtes à la mairie fait peau neuve »

l'effet de hauteur. », explique Luc Genessay, conseiller municipal délégué au développement urbain et planification, en charge du dossier de la requalification de la place de la salle des fêtes. La continuité de l'espace urbain participe à l'harmonie et à la mise en accessibilité du site : de meilleurs déplacements mieux sécurisés, pour

les piétons et les voitures, tout en gardant à la place sa vocation d'espace public utile. Ces travaux devraient prendre fin en octobre 2017. « Pour compléter ce réaménagement et cet embellissement en cœur de village, nous allons rénover le bâtiment principal de la mairie : changement des menuiseries et d'une partie des tuiles, mise aux normes thermiques... Nous en profiterons aussi pour repeindre les façades. Les couleurs seront assorties à l'ensemble du reste de la place. Des motifs ornementaux viendront donner un cachet à la façade arrière. Nous en sommes à la sélection du maître d'œuvre. D'ici la fin de l'année 2017, l'ensemble de l'espace public de la salle des fêtes à la mairie aura fait peau neuve ! » ■

## Économies d'énergie, tous concernés !

Les enjeux écologiques obligent nos collectivités locales à agir. Des solutions sont ainsi à la disposition des acteurs publics comme des particuliers. En voici quelques-unes.

Pour l'éclairage public de la commune, la réglementation n'autorise plus la fourniture des lampes à vapeurs de mercure. Les luminaires vont donc être remplacés par des appareils moins énergivores et permettra ainsi des économies d'énergie.

### Programme en cours

Début 2017, les lampes à vapeur de mercure (VP) ont été remplacées par des Leds rue de la Barre et sur le parking des Caronniers. La place de la Mairie sera faite en septembre. Quant à la route de Bourg, les luminaires existants seront remplacés par des Leds avec gradateur en 2018. Cet été, les points lumineux seront supprimés sur une partie de la route de Paris. À noter, la durée des illuminations de Noël a déjà été réduites. D'autres illuminations ont été supprimées en périphérie du centre village.

### Une initiative à destination des habitants

Les habitants sont aussi concernés par cet enjeu environnemental. La nouvelle Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) s'est engagée dans une démarche de réduction de consommation d'énergie des logements privés sur son territoire. Une plate-forme de rénovation énergétique, « Mon cap énergie » est maintenant à disposition des propriétaires privés de résidences principales, bailleurs ou occupants, en maison individuelle ou en copropriété. Ce service permet de bénéficier d'un bilan thermique du logement ou la location d'un Thermo'Kit.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les conseillers « Mon cap énergie » au 04 74 45 16 49 ou par mail à [contact@moncapenergie.fr](mailto:contact@moncapenergie.fr). ■



## La Résidence Atout'Âge

### ouvre courant septembre



**Les travaux rue de la Barre ont démarré en juin 2016. Aujourd'hui en cours d'achèvement, la résidence labellisée Haissor va accueillir ses premiers occupants en septembre.**

« C'est vraiment une très belle réalisation », se félicite Annick Lacombe, maire adjointe déléguée aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux nouveaux habitants et aux animations. Un travail de longue haleine mené en étroite collaboration entre tous les partenaires : Dynacité, l'Adapa, la Marpa, l'architecte et la Mairie. « Depuis 18 mois, le comité de pilotage s'est réuni très régulièrement pour suivre les travaux. »

#### Mixité intergénérationnelle

Composée de 9 logements, dont 6 relevant du dispositif Haissor et adaptés aux personnes âgées, et de 7 logements destinés à de plus jeunes locataires, la Résidence Atout'Âge met la mixité intergénéra-

tionnelle au cœur de son projet. Une salle commune en rez-de-chaussée permet l'organisation de temps en commun. « Nous avons établi une charte du bien vivre ensemble qui rappelle les valeurs partagées ainsi que les engagements de chacun : Dynacité, Adapa, la commune et les résidents. »

Avec bienveillance, tolérance, solidarité, la participation active de l'ensemble des habitants passe par de petites actions au quotidien : proposer des services, des savoir-faire, entretenir la convivialité, partager des moments festifs...

#### Une véritable attente

« Nous avons reçu beaucoup de de-

mandes pour intégrer ces logements. Je rencontre personnellement chacun des demandeurs, je leur présente la structure. Les logements sont attribués après une commission sur la base de critères sociaux », explique Annick Lacombe. Le projet plait : le besoin de sortir de l'isolement, le retour à

« Tout est en place pour accueillir les résidents »

plus de proximité sont de vraies attentes. « Tout est en place pour accueillir les résidents en septembre : il ne reste plus que quelques aménagements et finitions tels que la décoration de la salle commune, son ameublement : nous souhaitons que les locataires puissent participer à ce choix. » ■

## Floralies : Viriat au fil de l'eau...

Au long de ses 45 km<sup>2</sup>, Viriat propose une mosaïque de paysages : quartiers urbains jouxtant Bourg-en-Bresse, équipements structurants (le pôle hospitalier de Fleyriat, l'usine de valorisation des déchets à la Tienne), mais aussi le centre village bien connu pour le défilé des conscrits, les terres agricoles où s'ébattent poulets de Bresse, bœufs et vaches, des bois et forêts denses... À l'occasion des Floralies, Viriat souhaite montrer une autre facette de son territoire, modelée par l'eau. Rivières (Reyssouze, Jugnon), étangs (Champs

Pataule, But), lavoirs, prairies humides de la Perrinche, Moulin Peloux, lieu-dit du Bras de Mer sont autant d'habitats préservés pour des espèces protégées comme la grenouille agile, le papillon la Bacchante... Ce sera autour de ces paysages que le stand de Viriat sera aménagé par le service communal espaces verts fleurissement avec le concours des bénévoles du Comité local de fleurissement. Venez le voir nombreux du 15 au 24 septembre prochain à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse ! ■



## En bref...

### Les commerçants de Viriat à l'honneur



Lundi 22 mai 2017, l'union commerciale (UC) Viriat Commerces a reçu le 1<sup>er</sup> prix du Challenge des unions commerciales organisé par la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Ain. Ce prix, qui existe depuis 1997, récompense les UC les plus dynamiques du département dont l'objectif commun est d'accroître la dynamique commerciale des villes et villages de l'Ain. Cette reconnaissance vise à les encourager à poursuivre leurs actions pour favoriser le commerce de proximité. La présidente de Viriat Commerce, Valérie Razurel, s'est vue remettre un chèque de 1 000 €. « Je tiens à féliciter nos commerçants notamment Audrey, Valérie et Marielle, qui ont su mettre en valeur les qualités et particularités de Viriat Commerces. Ce qui a touché le jury, c'est l'intégration des actions portées par Viriat Commerces avec l'ensemble des composantes de la commune : associations, municipalité, artisans, agriculteurs... », a souligné le Maire, Bernard Perret



## Le numérique entre à l'école

Depuis le retour des vacances de Pâques, les enfants de l'école élémentaire des Tilleuls et des Sources bénéficient d'un nouveau matériel interactif : le tableau numérique. Reportage.



Christophe Lutaud est un directeur d'école heureux. À l'écoute des besoins des enseignants, la mairie a décidé d'investir et d'équiper les classes de VPI, vidéoprojecteurs interactifs qui projettent des contenus pédagogiques sur le tableau blanc. Pour l'instant, 6 classes sont équipées. Et force est de constater que les élèves se sont très vite habitués !

### Une utilisation variée

Vendredi 2 juin, le maire Bernard

Perret et son adjointe Odile Connord se sont rendus sur place pour constater le travail que cet outil permet d'accomplir. Dans sa classe de CM2, Christophe Lutaud fait corriger les exercices de maths au tableau : plus besoin de craies, l'élève écrit avec les doigts, il ouvre une fenêtre, gomme un mauvais chiffre... Les regards des autres élèves sont tournés vers lui. « Parfois, ce sont eux qui me montrent comme cela fonctionne. Ils sont très à l'aise avec ce matériel »,

sourit Christophe Lutaud. Le professeur constate un regain d'attention et de concentration. Les cours s'enrichissent des éléments qu'il peut chercher sur Internet. « Quand on travaille une fable de La Fontaine, on peut projeter des éléments sur cet auteur : son portrait, des illustrations... Si on parle d'un tableau, on peut aussi l'afficher instantanément. »

### Un travail enrichi

À côté, dans la classe de Jean-Luc Gaudet, on regarde un match de basket. « Des élèves font un exposé sur des basketteurs. Ils ont décidé de nous montrer 5 des plus beaux paniers marqués. » Cette possibilité d'enrichir son travail donne l'envie à l'élève de proposer plus fréquemment des exposés.

Une visite très positive pour le Maire qui en a profité pour encourager les élèves à développer encore plus leurs compétences et imagination grâce à ce nouvel outil. ■

## Viriat et Voinesti peints par leurs élèves

C'est un beau projet que Jean-Luc Gaudet, professeur, a mené avec les enfants de l'école lors des Temps d'accueil périscolaire (TAP). Travaillant à la manière d'un grand peintre roumain, Nicolae Grigorescu, les élèves ont réalisé des œuvres reproduisant des paysages et bâtiments de notre commune : l'église, les fermes, les rivières et les moulins, la Mairie, et des portraits de bressans. En tout 25 tableaux grand format et 20 œuvres plus petites, ont été exposés à l'Hôtel Marron de Meillonas de Bourg-en-Bresse du 9 au 15 juin. L'exposition sera ensuite



La Mairie de Viriat vue par les jeunes artistes viriatés

visible du 19 au 23 juin à la salle de fêtes de Viriat de 13 h 30 à 18 h. Ce très beau travail vaut vraiment le coup d'œil ! ■



Un cheval peint par les élèves de Voinesti

## Les seniors à l'heure

### du numérique

Internet fait partie de notre quotidien. Faire des démarches, s'informer, ou tout simplement communiquer, les outils numériques deviennent incontournables. Pour réduire un peu la fracture numérique qui peut toucher une partie de la population, un stage de formation

à l'utilisation de la tablette numérique a été organisé à l'initiative de l'ADAPA (Association départementale d'aide aux personnes de l'Ain) pour les retraités viriat. Du 13 mars au 29 mai, une dizaine de stagiaires ont pu ainsi se familiariser avec le maniement de la tablette tactile et

découvrir les usages pratiques et ludiques du numérique. Au-delà des démarches en ligne qui facilitent la vie, les participants ont aussi plébiscité le lien qu'ils peuvent entretenir avec leurs proches, échanger des photos... Une autre manière de rompre l'isolement... ■



© Claude Mulot

Il y a un an, nous écrivions ici, que nous avions voté le budget communal tout en regrettant que la commune ne fasse pas preuve de plus de volonté pour investir et innover.

Il en va de même pour cette année encore. Pourquoi ? Malgré un résultat positif, dû à de réels efforts de gestion mais aussi à de nouvelles recettes (taxe foncière de l'usine OVADE à la Tienne, +140 000€), la majorité se refuse à faire preuve d'audace et à investir pour des équipements allant au-delà de son programme municipal de 2014. Nous ne pouvons que regretter cette frilosité dans un climat propice aux investissements. Nous aurions souhaité un coup d'accélérateur sur la sécurisation de certaines routes, sur le déploiement de pistes cyclables, sur l'aménagement de structures tel qu'un city stade à Majornas,...

La Neuve, dont l'essor et l'urbanisation intensive ne sont pas sans nous interroger. Quel impact de cette zone commerciale qui devrait encore s'agrandir sur le petit commerce ? Quel sera le coût pour Viriat de la scolarisation des enfants de la Neuve s'ils sont scolarisés à Bourg alors que Viriat doit reverser à Bourg 872€ par an et par enfant ?

Pour finir, nous nous félicitons du maintien de la gratuité des temps périscolaires pour les familles. Le récent sondage montre que la mise en œuvre des TAP correspond à une offre de qualité, de diversité ainsi qu'à une importante demande des enfants et des familles.

## Le mot de la majorité...

Zéro phyto.

Depuis le premier janvier, les communes ont désormais l'obligation de respecter la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui vise à la préservation de l'environnement, en interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires sur les voiries, dans les espaces verts, les forêts et promenades ouvertes au public, ceci afin de limiter les pollutions, les contaminations des eaux et la préservation de la biodiversité.

La loi indique que les seules zones où les produits sont autorisés sont les cimetières et les terrains de sport.

Les Services Techniques de la commune doivent modifier leurs pratiques d'entretien des espaces verts. Un plan de désherbage est en cours d'élaboration, la commune sera entretenue de façon différente avec des priorités, et il faudra apprendre à tolérer l'herbe « folle » par endroit.

Sans attendre les contraintes de la législation, Viriat a depuis plusieurs années réduit fortement l'utilisation de produits phytosanitaires en passant de 115 litres en 2014 à 45 litres en 2016.

Et pour les particuliers ? L'interdiction d'utilisation de produits chimiques de désherbage va suivre, à partir du premier janvier 2019 il ne sera plus possible d'acheter des pesticides chimiques dans les rayons en libre-service des jardinerie.

Nous n'avons pas d'autre choix que d'accepter ces changements, en agissant tous ensemble notre commune sera plus « propre » pour le bien-être de ses habitants.

## Jeunes électeurs un accueil citoyen

**Le 18 mars dernier, tous les viriatifs ayant fêté leurs 18 ans le 1<sup>er</sup> mars ont été conviés à une cérémonie de remise de carte d'électeur.**



Sur les 90 jeunes concernés, une trentaine ont répondu présent ! « C'est une belle réussite pour une première fois. Pour ces jeunes, il s'agit d'une étape importante dans la construction de leur vie de citoyen », souligne Emmanuelle Merle, maire-adjointe en charge de la cohésion sociale et de la vie associative.

### Une cérémonie conviviale et pédagogique

Au cours de son discours d'accueil, le Maire, Bernard Perret, a rappelé l'ensemble des droits et des devoirs de tout citoyen. Chaque jeune s'est vu remettre le Livret du jeune citoyen et sa carte d'électeur toute neuve ! Très didactique,

Emmanuelle Merle a présenté nos institutions, le déroulement d'une élection, le parcours législatif ainsi que la composition de l'équipe municipale de Viriat... Ce temps d'échange permet de rappeler à tous combien l'exercice du droit de vote est important pour la vie démocratique. ■



## JUIN

- **Samedi 24**  
- Concours de pétanque des classes en 8  
- Gala des Arts Martiaux
- **Jeu 29**  
Repas du club des retraités
- **Vendredi 30**  
Fête de fin d'année de l'école St Joseph

## JUILLET

- **Vendredi 7**  
Don du sang
- **Samedi 8**  
Course cycliste Viriat Team

## AOÛT

- **Dimanche 6**  
- Concours de boules, challenge Sotrapp  
- Marche gourmande du Comité des Fêtes  
- Feu d'artifice et bal populaire
- **Samedi 19**  
Fête de la chasse
- **Jeu 24**  
Jeu de l'orgue
- **Samedi 26**  
Fête de l'andouillette du RCV

## SEPTEMBRE

- **Vendredi 8**  
Don du sang
- **Samedi 9**  
- Fête de la rentrée et recup. vieux papiers (AFRV)  
- Initiation aux jeux de boules  
- Portes ouvertes club de country  
- Forum des associations
- **Samedi 16**  
- Journées du patrimoine  
- Pétanque du VTC
- **Jeu 21**  
AG du Comité des Fêtes

## OCTOBRE

- **Jeu 5**  
Poule au pot du club des retraités
- **Samedi 7**  
soirée musicale VIRIAT VOINESTI
- **Samedi 14**  
- Après midi en famille AFRV  
- Comédie des Ptits Potins
- **Dimanche 15**  
Fête paroissiale avec repas
- **Samedi 21**  
- Soirée musicale de l'Espérance  
- Boum halloween et vente à emporter GCV
- **Samedi 28**  
Soirée des supporters du BCV/CSV

## Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - **Directeur de la publication:** Jean-Paul Boucher. **Rédaction:** Agence ComPouce - **Mise en page:** Hervé Goyard - **Impression:** Comimpress  
**Mairie:** 204, rue Prosper Convert  
01440 Viriat - Tél. 04 74 25 30 88 -  
Courriel: mairie@viriat.fr  
Site web: www.viriat.fr

## Ça s'est passé à Viriat

### Classes 2017 : un joyeux défilé couleur musique !

Le 9 avril dernier, ils étaient 250 conscrits de 10 à 90 ans à défiler sur le thème des styles musicaux : disco, rock, musette, il y avait pour toutes les classes ! Cela a donné un joyeux cortège qui a partagé l'apéritif place de la Mairie pour se retrouver à 400 convives au banquet. ■

### Viriat Day's

L'association des artisans, commerçants et agriculteurs de Viriat a proposé sa 5<sup>e</sup> foire artisanale baptisée Viriat Day's les 22 et 23 avril dernier. Le public était nombreux pour cette nouvelle édition sur le thème de la Bretagne. Dégustations d'huîtres, gyropode et balades en poney ont eu du succès comme la structure gonflable. Un beau week-end qui s'est terminé par un repas moules-frites préparé et servi par le restaurant O'Troll. Rendez-vous dans deux ans ! ■

### Carnaval des enfants

Ils ont défilé dans les rues de Viriat le 18 mars dernier à l'invitation de la commission animation municipale et service enfance-jeunesse de la mairie. Autour des personnages du monde fantastique, les jeunes viriatifs ont rivalisé d'imagination pour rendre cette journée très animée. Accompagné de l'orchestre junior, le cortège a déambulé dans le village en marquant un arrêt convivial à la Marpa. À la fin du défilé, Croquenouille, la mascotte créée par le conseil municipal enfant, a été brûlée pour chasser la froidure de l'hiver. ■

## Ça va se passer à Viriat...



L'équipe de repérage du parcours 2017

### Marche gourmande : « Cap au Nord, par la voix royale »

Cette 8<sup>e</sup> édition de la marche gourmande aura lieu le 6 août. Le départ est prévu à 10 h à la Ferme des bois de but pour le café. Le parcours de 14 km prévoit une halte à Grangeat (pour manger l'entrée), puis un parcours jusqu'à Champ Pataule pour déguster le plat chaud, un passage par Marillat (avec un fromage blanc servi par l'association des donneurs de sang). Le dessert se prendra au retour à la Ferme des bois de but. En débutant par l'ancienne Voie royale de Viriat, c'est le nord de la commune qui est mis à l'honneur cette année. L'animation musicale sera assurée par les Cornemusiciens de Viriat. Les tickets sont en vente auprès du MagPress de Viriat. ■

### Equirando 2017

Du 21 au 23 juillet, Bourg-en-Bresse accueillera Equirando 2017, le plus rassemblement européen de tourisme équestre. Pour faciliter l'arrivée des participants, plusieurs fermes locales ont été sollicitées pour héberger chevaux et cavaliers la veille du rassemblement. Ainsi, la Ferme des bois de but prête une partie de son site. L'occasion de faire découvrir les bons produits de notre terroir bressan...



## À la une de la Bibliothèque

Bienvenue à Elise Barberet qui a intégré l'équipe le 1<sup>er</sup> mars en remplacement d'Amélie Bernal. Titulaire d'une licence Information communication, elle apprécie particulièrement l'univers du livre (mangas, Bd, fantastique...) et les animations pour les enfants.

Comme l'an dernier, il y aura cet été un nouveau « lâcher de livres jeunesse » : à partir du 5 juillet BD, albums et livres trop anciens sont donnés jusqu'à épuisement du stock.

### Expositions et animations à suivre, visibles aux horaires d'ouverture :

- « Auteurs, illustrateurs... ce qu'ils dévoilent », jusqu'au 30 juin : portraits d'auteurs de

romans contemporains et illustrations d'une trentaine de dessins originaux d'albums pour la jeunesse.

- « A cheval » du 4 juillet au 25 septembre, avec la participation du Conseil Départemental.
- Une semaine d'animations pour adultes et enfants sur le thème du cheval du 18 au 22 juillet (lectures en scène, jeux interactifs...)

### Animations Vacances à l'espace multimédia :

- Jeux de société les jeudis 6, 13, 20 et 27 juillet de 9 h à 12 h
- Jeux vidéo les vendredis 7 et 21 juillet de 9 h à 12 h ■

Plus d'informations sur : [www.bm-viriat.fr](http://www.bm-viriat.fr)

La bibliothèque sera fermée le samedi 15 juillet et du 14 au 26 août inclus.

### Accueil des nouveaux habitants

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants par le Maire aura lieu le samedi 9 septembre au matin, en même temps que le Forum des associations : l'occasion pour les nouveaux viriatifs de découvrir la richesse associative de notre commune !

